

Industries extractives :

Une équipe d'évaluation à pied d'œuvre

Le ministre des Mines, du Développement industriel, commercial et de la Promotion du secteur privé, Youssouf Abassala, représentant son collègue en charge du Pétrole, a fait un point de presse, le samedi 1^{er} septembre 2018 à son cabinet. Point de presse relatif au processus d'évaluation du Tchad par l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) qui a débuté le 1^{er} septembre 2018. Cette évaluation est conforme à la décision du conseil d'administration de l'ITIE international.

L'évaluation d'un pays membre l'ITIE permet de savoir si la mise en œuvre des normes est respectée selon les engagements. Ce processus d'évaluation aborde l'impact de l'ITIE, l'exécution des activités prévues par la norme et les enseignements tirés de sa mise en œuvre au Tchad. Ce processus prend également en compte toutes les remarques et opinions exprimées par les parties prenantes, ainsi que les recommandations pour améliorer la mise en œuvre du processus.

Le niveau de progrès accompli en matière de mise en œuvre de la norme ITIE se résume en 4 points clés. Il s'agit du progrès satisfaisant (tous les aspects de la norme qui ont été mis en œuvre), du progrès significatif (des aspects significatifs de la norme sont en train d'être



Le ministre des Mines, du Développement industriel, commercial et de la Promotion du secteur privé / Ph. Kouyago / ATPE

mis en œuvre), du progrès inadéquat (aspects importants de la norme n'ont pas été mis en œuvre) et aucun progrès

(tous les aspects ou presque de l'exigence restent à mettre en œuvre).

Le ministre Youssouf Abassala a relevé que compte tenu de l'importance accordée au dialogue dans la mise en œuvre de la norme ITIE, la procédure de validation mettra l'accent sur la consultation des parties prenantes. Cela comprendra des réunions avec le groupe multipartite, l'administration publique, les entreprises extractives, les organisations de la société civile, les médias, etc. « L'objectif majeur du gouvernement du Tchad, en adhérant au processus de l'ITIE, est de faire bénéficier en toute transparence au peuple tchadien de ses richesses minières et pétrolières », a-t-il insisté.

Yonwa Mailébé

Hebdo. Info Tchad n° 690 du 3 au 5 sept. 2018

ITIE

Le processus d'évaluation du Tchad est lancé

Par un point de presse, le ministre des Mines, du Développement Industriel, Commercial, et de la Promotion du Secteur Privé, Youssouf Abassalah, représentant son collègue du Pétrole et de l'Energie, président du Haut Comité National ITIE-Tchad, a annoncé que le processus d'évaluation du Tchad devra débiter le 1er septembre dernier, conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE international.

La validation est l'un des outils clés pour vérifier que les pays qui mettent en œuvre la Norme ITIE, respectent leurs engagements. Ce processus aborde l'impact de l'ITIE, l'exécution des activités prévues par la Norme et les enseignements tirés de sa mise en œuvre au Tchad.

Le processus de validation prend également en compte toutes les remarques et opinions exprimées par les parties prenantes, ainsi que les recommandations pour améliorer la mise en œuvre du processus.

Selon le ministre Youssouf Abassalah, le niveau de progrès accomplis en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE sera indiqué par l'une des désignations suivantes à savoir: Progrès satisfaisants (tous les aspects de la Norme ont été mis en œuvre); progrès significatifs (des aspects significatifs de la Norme sont en train d'être mis en œuvre); progrès inadéquats (des aspects importants de la Norme n'ont pas été mis en œuvre); aucun progrès (tous les aspects ou presque de l'exigence restent à mettre en œuvre).

«Compte tenu de l'importance accordée au dialogue dans la mise en œuvre de la Norme ITIE, la procédure de validation mettra l'accent sur la consultation des parties prenantes. Cela comprendra des réunions avec le groupe multipartite, l'administration publique, les entreprises extractives, les Organisations de la Société Civile, les médias, les analystes indépendants ou toute autre partie intéressée », a-t-il indiqué. Et d'ajouter que : «Dans le cadre de sa participation à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et de son engagement pour une bonne gouvernance du secteur, le Tchad s'est engagé cette année à renforcer ses systèmes gouvernementaux en matière de transparence des opérations dans le secteur pétrolier et minier, afin que ses citoyens puissent être mieux informés des opérations liées à l'exploitation de ses ressources naturelles. » Il a fait savoir que, afin de sensibiliser les parties prenantes sur l'importance des principes de bonne gouvernance et transparence de l'ITIE, le Gouvernement s'engage

à déterminer la politique de publication d'information liée aux règles régissant la gestion du secteur pétrolier et la rendre public avant la fin du mois de Septembre 2018, date prévue pour la conclusion du processus de validation de la conformité de l'ITIE Tchad aux exigences de la Norme ITIE 2016.

«L'objectif majeur du Gouvernement du Tchad, en adhérant au processus de l'ITIE, est de faire bénéficier en toute transparence au peuple tchadien de ses richesses minières et pétrolières, faisant ainsi de ce secteur un véritable levier de développement socio-économique de notre pays», a souligné Youssouf Abassalah.

Il a informé que, Pour la phase initiale de cette Validation, une mission du Secrétariat International séjournera au Tchad en Octobre 2018 et toute personne souhaitant faire un témoignage peut contacter directement le Secrétariat International soit à travers le Secrétariat Technique Permanent du Tchad.

Alno

P.5

Hebdomadaire

OBSERVATEUR NO 915

du 05 au 12 Sept 2018